

# Association Syndicale du Lotissement Les Verdiers

Site Internet : <http://a.s.l.v.free.fr> Mail : [a.s.l.v@free.fr](mailto:a.s.l.v@free.fr)

## PROCES VERBAL DU BUREAU DU 18 MARS 2022

Rappel art.4.01 des Statuts : L'association syndicale est administrée par un Syndicat de 4 membres élus par l'AG qui désignent entre eux Directeur, Vice-Président Secrétaire et Trésorier.  
Le bureau syndical est élu pour trois ans (art.4.02 des statuts)

A l'issue du vote de l'AG de ce jour, les membres élus du «bureau syndical» réunis désigne entre eux :

- **Catherine DEBAUF => Présidente (dénommée Directrice selon les statuts)**  
Domiciliée 234 rue des Verdiers 59390 Lys Lez Lannoy
- **Michel RAVIART => Vice –Président**  
Domicilié 194 rue des Chardonnerets 59390 Lys Lez Lannoy
- **Frédéric DEBAUF => Secrétaire**  
Domicilié 234 rue des Verdiers 59390 Lys Lez Lannoy
- **Philippe WASSELIN => Trésorier**  
Domicilié 215 rue des Verdiers 59390 Lys Lez Lannoy

Le bureau syndical désigne sa Présidente ou son Trésorier pour porter à connaissance de la banque les changements effectués et modifier les autorisations de signature pour les quatre membres du bureau

Le bureau syndical décide du transfert du siège social de l'association comme suit :

**Siège actuel :** 165, rue des Chardonnerets 59390 Lys Lez Lannoy

**Siège transféré à :** 234, rue des Verdiers 59390 Lys Lez Lannoy

**Signatures :**

**La présidente      le vice-président      le trésorier      le secrétaire**